



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE											
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■							
		p1	communautaire récréatif		■						
		u1	utilité publique légère		■						
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0							
	Nombre de logements	max.	1	0							
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■								
	Jumelée										
	Contiguë										
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--							
	Largeur minimum	(m)	7	--							
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	67	--							

TERRAIN									
	Superficie minimum	(m ²)	800	--					
	Largeur minimum	(m)	25	--					
	Profondeur minimum	(m)	30	--					

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES									
		Avant minimum	(m)	10	--					
		Avant maximum	(m)	--	--					
		Latérale minimum	(m)	5	--					
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--					
		Arrière minimum	(m)	9	--					
		Espace naturel	(%)	60	--					
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,15	--					
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--					
Nombre de logement / hectare	max.	--	--							

DISPOSITIONS SPÉCIALES									
	(1)								
	(2)								
	(3)								

ZONE:	Ha 619
<i>Résidentielle de faible densité</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement
(2) PIIA 003 - Quai
(3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2011-12-15	2011-U56-2	